conservateur 448. — Brelemans, conservateur 447.
La liste socialiste a obtenu de 61 à 67 voix.

Sarthe

Le Mans. — Inscrits : 901.
Votants : 898. — Nuls : 2.
MM. Cordelet, rép. sort. 463 Elu.
Le Monnier, rép. sort. 501 Elu.
Le Porché, rép. 483 Elu.
Rubillard, sén. sort. 415 voix
Les conservateurs ont obtenu : M. Senart, 369 voix ; M. Feignart, 338 voix ; De Juigné, 350 voix.

Saône-et-Loire

Mâcon
MM. Demôle, rép. sort. 675 Elu.
Martin, — 672 —
Mathey, — 688 —
Goin, conservateur 330
Vicomte de Murard 326
Duchemeau, 312

Savoie

Chambéry. — Inscrits 666.
MM. Forest, républicain sortant 568 Elu.
Gravin, républicain 223
Jorioz, républicain 138
Cruchet, républicain, 129
Bouchage, républicain 99
Milliox 86
Ballottage pour le deuxième siège.
2e tour
MM. Gravin, républicain 399 Elu.
Milliox, républicain 141

Seine

Paris. — Inscrits 713. — Votants 665.
MM. de Freycinet 579 Elu.
Poirier, répub. sortant 392 Elu.
Tolain, répub. sortant 209
Georges Martin, rép. sort. 240
Rane, républicain 207
Lefebvre, républicain 180
Sigismond Lacroix, rép. 165
Bailly, républicain 168
Il y a ballottage pour trois sièges.
Au moment où le président proclame l'élection de M. de Freycinet un immense cri de Vive la République ! retentit.
2e tour
MM. Tolain 290
Ranc 284
Georges Martin 239
Lefebvre 229
Viennent ensuite MM. Bailly, Guillain, Domat, etc.
M. Sigismond-Lacroix s'est désisté en faveur de M. Ranc. Pas de résultat.
Un 3e tour est nécessaire.
3e tour
MM. Tolain 351 Elu.
Lefebvre 267 —
Ranc 246 —

Seine-et-Oise

Versailles. — Inscrits 1346. — Votants 1323.
MM. Maze, rép. sortant 919 Elu.
Maret, rép. sortant 711 Elu.
Decauville, rép. sortant 674 Elu.
Journault, rép. sortant 741 Elu.
Viennent ensuite : MM. Goudchaux, 603 ; Decourcelle, 627 ; Beinoiville, 597 ; Besnard, 600.

Seine-Inférieure

Rouen. — Inscrits 000. — Votants 000
MM. Lesouf, anc. dép. rép. Elu.
Dautresme, dép. rép. Elu.
Casimir Périer, anc. dép. rép. Elu.
Ballottage entre MM. Waddington, député républicain et Pouyer-Quertier, conservateur sortant.
2e tour
MM. Waddington, rép. 785 Elu.
Pouyer-Quertier, conserv. 702

Seine-et-Marne

Melun. — Inscrits 928. — Votants 927.
MM. Foucher de Careil, rép. sort. 568 Elu.
Dufraigne, rép. sort. 198
Dethomas, anc. dép. sort. 290
Chapnal, rép. 255
Régismanset, rép. 321
Tristan-Lambert, conserv. 44
Ballottage pour le 2e siège.
2e tour
MM. De Thomas 276
Régismanset 386
Chapnal 126
Dufraigne 30
Ballottage.
3e tour
MM. Regis Muset, 535 voix, Elu
De Thomas, 425 voix.

Somme

Amiens. — Inscrits : 1348
MM. Dauphin, rép. sortant 914 Elu.
Jametel, rép. sortant 909 Elu.
Frédéric Petit, rép. sortant 888 Elu.

Tarn

Albi. — Inscrits 768. — Votants 765
MM. Barbey, rép. sort. 459 Elu.
Lavergne, rép. sort. 440 Elu.
Héral, rép. 50
Le Bernardou, conserv. 250
Baron de Falvières, cons. 257
2e tour
M. Lavergne, rép. sort. 440 Elu.

Tarn-et-Garonne

Montauban : Inscrits : 468
MM. Garrisson, rép. sort. 235 voix
Rolland, 244
Delbreuil, cons. s. 207
Mauvoisin rép. 208
Chabrié, rép. 58
Ballottage
2e tour
MM. Garrisson, rép. sort. 251 Elu.
Rolland, rép. 255 —

Var

Draguignan. — Inscrits 480.
MM. Angles, républicain 274 Elu.
Magnier, républicain 215
Fenouillat, rép. sortant 148
Daumas, rép. sortant 103
Martin 43
Caffaraux 37
Ballottage pour le 2e siège.
2e tour
M. Magnier, rép. 256 Elu.

Vaucluse

Avignon. — Inscrits 454. — Votants 451.
MM. Gent, républicain sortant 352 Elu.
Guérin, id. id. 417 Elu.
Il y a eu quatorze bulletins portant : Suppression du Sénat.

Vendée

La Roche-sur-Yon. — Insc. 469 Vot.
MM. Halgan, cons. sort. 469 v. Elu.
Béjarry, 469
De Biré cons. 469
Daniel Lacombe, rép. 333
Potier 331

Vienne

Poitiers. — Inscrits, 740. — Votants, 744
MM. Couteaux, rép. 376 Elu.
Thezard, rép. 378 Elu.
Salomon, rép. 371 Elu.
Les conservateurs sortants ont obtenu :
MM. Armandeur, 336 voix
Debeauchamps 332
Lecointre 328

Vosges

Epinal. — Inscrits 997. — Votants 992.
MM. Kiener, rép. sortant 658 Elu.
Brugnot, dép. répub. 781 Elu.
Jules Ferry, anc. dép. 723 Elu.

— M. Brugnot qui arrive en tête de la liste républicaine avait été victime la nuit dernière d'un triste accident, à l'incendie du magasin de toiles de MM. Kahn et Lang. Voulant se garer d'une voiture lancée à grande vitesse, il tomba sur les poutres d'un pont de fer en construction. Il est resté quelques instants sans connaissance.

Reconduit à son domicile, on a constaté des blessures à l'œil et à la bouche. La lèvre supérieure est coupée et trois dents sont brisées.

L'œil n'a pas été atteint par les éclats de verre du lorgnon.

Yonne

Auxerre. — Inscrits 900. — Votants 895
MM. Guichard, républ. sort. 479 Elu.
Coste, républicain sortant 420
Laubry 321
Legrand 216
Javal 63
2e tour
M. Coste, rép. sort. 525 Elu.

RÉCAPITULATION

Après le 1er tour

Le 1er tour de scrutin a donné 68 résultats définitifs.

Ont été élus 61 républicains dont 40 sortants et 6 conservateurs, tous les 6 sortants.

Les républicains gagnent 4 sièges, un dans la Seine-Inférieure et 3 dans la Vienne.

Au nombre des nouveaux sénateurs républicains on remarque M. Jules Ferry, ancien ministre ; Vignaucourt, Dautresme, Brugno, député ; Levrey, Le Porché, Casimir Perrier, Lesouef, Salomon, Barrière et Gomot, anciens députés. — 3 sénateurs sortants républicains, Rubillard, Girot-Pousol et Legay ont été battus également par des républicains.

Les 13 ballottages se sont répartis ainsi : Cote-d'Or 1, Nord 1, Pyrénées-Orientales 1, Savoie 1, Seine-Inférieure 1, Seine 3, Tarn-et-Garonne 2, Yonne 1, Seine-et-Marne 1, Var 1.

GRANDE VICTOIRE RÉPUBLICAINE

Les élections d'hier comportaient soixante-dix-neuf sièges représentant vingt-huit départements de la France, un de l'Algérie, celui d'Oran et un de l'Inde.

Deux autres départements, la Côte-d'Or et le Nord avaient à élire chacun un sénateur. Le premier par suite du décès de M. Calmon, sénateur inamovible dont le siège lui a été attribué, le second par suite du décès de M. Girier.

Il y avait donc à pourvoir à 81 sièges. 65 de ces sièges étaient occupés par des républicains et 16 par des conservateurs.

L'ensemble des scrutins a donné les résultats suivants :

Républicains élus, 75.
Conservateurs, 6.
Les républicains gagnent donc 10 sièges.

Deux dans le Pas-de-Calais, ceux de MM. Paris et du marquis d'Havrincourt.

Quatre dans la Seine-Inférieure, ceux de MM. Pouyer-Quertier, Ancel, Lézot, général Robert.

Un dans le Tarn-et-Garonne, celui de M. Delbreil.

Trois dans la Vienne, ceux de MM. Armandeur, Lecointre et De Beauchamps.

Avant les élections, il y avait dans le Sénat 220 républicains, 65 conservateurs, 5 sièges vacants par suite de décès.

Dans le nouveau Sénat il y aura 240 républicains, 55 conservateurs, plus 5 sièges vacants.

Ajoutons que trois de ces 5 sièges étaient occupés par des républicains, Lecointre, (Eure) ; De Lafayette, (Haute-Loire) ; Marion, (Isère).

Les deux autres appartenaient à des sénateurs de la droite : MM. De St-Pierre (Calvados) et de Baudy, (Indre).

Les sénateurs conservateurs sortants qui s'étaient représentés et n'ont pas été réélus, ont tous été battus par les candidats républicains ; ce sont MM. Girot-Pouzol, Leguay, (du Puy-de-Dôme) ; Rubillard, (de la Sarthe) ; Ferrouillat, (du Var) ; Escarguel, des Pyrénées-Orientales.

Parmi les nouveaux candidats il y avait 9 députés républicains, 7 ont été élus. Ce sont : MM. Déprez, Vignaucourt, Villard, Waddington, Dautresme, Brame et Lecomte.

Il y avait aussi 26 anciens députés républicains et 5 anciens députés conservateurs.

11 des premiers ont été élus, aucun des autres n'a passé.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

MANIFESTATION BLANQUISTE

Paris, 4 janvier. — Les blanquistes-boulangistes avaient organisé cette après-midi, à deux heures, une manifestation pour célébrer l'anniversaire de la mort de Blanqui.

Près de trois cents personnes y assistaient.

Le drapeau rouge du comité révolutionnaire du 20e arrondissement a été déployé au cimetière.

En tête du cortège marchaient MM. Ernest Roche et Granger, députés.

Les manifestants se sont d'abord rendus sur la tombe de Blanqui, où une couronne d'immortelles rouges, offerte par l'*Intransigeant*, a été déposée.

M. Granger a pris le premier la parole. Il a blâmé énergiquement les blanquistes purs qui ne se sont pas rendus cette année sur les tombes de Blanqui et d'Eudes. Il les a traités de socialistes officiels et révolutionnaires platoniques. Il a continué en déclarant qu'ils n'étaient pas restés fidèles à la mémoire des grands révolutionnaires.

M. Ernest Roche a parlé dans le même sens.

Le cortège s'est ensuite rendu sur la tombe d'Eudes, où une couronne d'immortelles, offerte également par l'*Intransigeant*, a été déposée. Plusieurs discours ont été prononcés.

BANQUET RÉPUBLICAIN

Epinal, 4 janvier. — Un banquet républicain a eu lieu ici.

M. Jules Ferry a prononcé une allocution constatant l'union indissoluble et cordiale du parti républicain et l'écrasement définitif du parti monarchique.

Le Crime de Troyes

Troyes, 4 janvier. — Le parquet de Troyes a fait arrêter, dans la soirée d'hier, le sieur Robrin et son frère, soupçonnés d'avoir assassiné les époux Baillet à Eaux-Puiseaux.

Robrin a fait des aveux, mais son frère nie avoir participé au crime.

La confrontation aura lieu aujourd'hui.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

LA CATASTROPHE DE TOULOUSE. — Toulouse, 4 janvier. — Les victimes de la catastrophe de la place des Carmes ont été découvertes à 4 heures du matin.

Le cadavre de Mme veuve Dielle était complètement carbonisé. On a procédé immédiatement à la mise en bière.

On n'a plus retrouvé de Mlle Laval que des os et des lambeaux de chair carbonisés.

Les travaux continuent.

UNE FEMME ASSASSINÉE PAR SON MARI. — Tours, 4 janvier. — Cette nuit, le sieur Laurent, employé des chemins de fer de l'Etat, a assommé sa femme avec un coup de poing américain et lui a coupé la gorge avec un rasoir. Il s'est ensuite fait sauter la cervelle.

Laurent laisse trois enfants dont l'aîné a 17 ans et le plus jeune 4 ans.

Nouvelles Étrangères

EXPLOSION DE GRISOU

Troppau, 4 janvier. — Une explosion dont la cause est encore inconnue s'est produite à la mine de la Trinité.

Jusqu'à présent on a retrouvé dans la mine 57 cadavres ; on croit qu'il y a encore 3 ou 4 morts ensevelis sous les décombres.

Dernière Heure

ELECTION LÉGISLATIVE

Cantal

Saint-Flour

D'après les résultats connus de seize communes seulement, M. Bory est élu dans ces seize communes.

LE CRIME DE MERLIMONT

Ainsi que nous l'avons dit hier, M. le commissaire central a interrogé longuement les demoiselles B..., mère et fille, dont l'une, la mère, est la maîtresse de Baillet, l'un des auteurs présumés de l'assassinat de la mère du curé de Merlimont. Dans une perquisition faite à leur domicile, on a découvert des lettres très compromettantes et ayant rapport à ce crime. On a saisi en outre une quantité d'objets en porcelaine blanche et ouvrée, des services à asperges, bibelots d'étagère, une carabine Flobert, etc., etc.

Tous ces objets ont été reconnus pour appartenir à M. Dhaine et ont été volés dans sa propriété à Ronchin, dans la nuit du 13 au 14 décembre.

Les demoiselles B... ont déclaré tenir ces objets de Baillet qui les aurait portés chez elles le 14 décembre au matin, au moment de son départ.

La perquisition a amené chez les mêmes personnes la découverte de onze reconnaissances du mont-de-piété constatant l'engagement de bijoux. Parmi les lettres saisies, l'une datée du 26 décembre à Camiers, émane de Baillet qui promet à sa maîtresse de lui envoyer cent francs qu'il compte toucher chez son notaire le dimanche matin, c'est-à-dire le jour où le crime a été commis. Ceci est une preuve de préméditation.

Du reste, Baillet, depuis son arrestation, a fait des aveux complets.

Dans une chambre située, rue St-Sauveur 50, louée au nom de Baillet et dans laquelle Dutilleul se rendait également, on a trouvé dans une armoire de la vaisselle, des services de table : dans une caisse, sous le charbon, une pince en ruolz ; dans le lit, sous les matelas, des vêtements de femme, et sur la cheminée, une grande quantité de bibelots artistiques : tout a été reconnu par M. Dhaine comme lui appartenant ou à ses domestiques.

Une autre perquisition a été pratiquée chez la frère de Dutilleul et chez sa maîtresse ; elle a amené la découverte d'objets appartenant à M. Dhaine et d'autres provenant de vols dont les auteurs sont restés inconnus. On a trouvé, en outre, une lettre de l'inculpé à son frère, lettre datée de Plumoison le lendemain du crime, dans laquelle il les prévient que ce dernier pourrait recevoir la visite de la police, qu'il devra bien faire attention à ses réponses et déclarer qu'il lui a adressé une somme de 250 francs. Pour ce qui concerne Baillet, il devra déclarer que celui-ci n'a fait aucune dépense.

Comme on le voit, cette lettre est presqu'un aveu du crime.

M. le commissaire central, accompagné d'agents de la sûreté, s'est ensuite rendu à Ronchin où il a interrogé la mère et les sœurs de Dutilleul. Comme nous l'avons dit, celui-ci, sans doute pris de remords, leur avait manifesté l'intention de se pendre et s'était enfui en courant de chez elles avec un clou et un bout de corde.

Nos lecteurs ont vu qu'il n'avait pas mis son projet à exécution, puisqu'il se faisait arrêter à La Madeleine quelques instants plus tard.

Chronique locale

ROUBAIX

L'AFFAIRE DE M. DESBOUVRIES

Descente du parquet

Dans notre édition d'hier matin, sous la rubrique : « *Un mari qui brûle sa femme* », nous relations des faits graves qui se sont passés chez l'hirondelliste Desbouvries, au quai de la Vigne.

Cette malheureuse affaire semble prendre aujourd'hui une tournure très grave.

L'enquête est menée très activement par le nouveau commissaire de police du quatrième arrondissement, M. Chauvaux.

M. du Liscouet, juge d'instruction est descendu hier après-midi à Roubaix ; il s'est rendu, vers trois heures, à l'hôpital où il a longuement interrogé Mme Desbouvries.

Celle-ci n'est plus aussi catégorique dans ses réponses : Samedi elle affirmait que son mari lui avait jeté la lampe à la figure ; hier, son récit différait complètement de ses premiers dires.

D'après le témoignage des voisins, c'est elle qui était ivre le soir et au contraire M. Desbouvries se trouvait dans un état absolument calme lorsqu'il est rentré chez lui. Elle était déjà dans sa chambre. Il y monta en demandant à voir sa fille Marie.

Mme Desbouvries prétend qu'en revenant d'avoir éveillé cette dernière, elle reçut la lampe à pétrole sur la tête.

Comment cela s'est-il produit ?... Elle ne peut le dire.

Après l'interrogatoire de la victime, M. du Liscouet s'est rendu au poste de sûreté où il a interrogé M. Desbouvries ; celui-ci soutient qu'il n'est nullement coupable et que ce n'est pas lui qui a renversé la lampe.

« Ma femme était ivre, a-t-il dit, et c'est elle qui est cause de l'accident. »

M. Du Liscouet est reparti pour Lille par le train de 5 heures 15 minutes.

Après son départ, M. Chauvaux s'est rendu au quai de la Vigne dans l'habitation de M. M. Desbouvries, où il a procédé à la reconstitution de la scène d'après le récit de ce dernier.

Nous avons pris hier après-midi des nouvelles de Mme Desbouvries. Son état s'est beaucoup amélioré. Elle souffre moins des brûlures du corps ; mais la tête est sérieusement atteinte. La malheureuse éprouve beaucoup de difficultés à parler ; la gorge, à l'intérieur, a été également brûlée.

Arrestation. — Samedi 3 janvier, vers 10 heures du matin, le nommé Léon Vanmadeghem, âgé de 40 ans, journalier né à Murendrès, demeurant rue Ste-Elisabeth, a été arrêté pour mendicité et reconduit au poste où procès-verbal lui a été dressé.

Une femme ivre. — La police a mis en état d'arrestation la nommée Marie Catalens, âgée de 51 ans, demeurant rue du Moulin, pour avoir insulté des passants. Elle était en complet état d'ivresse.

Grand concours de chiens ratiers. — Un grand concours de chiens ratiers organisé par le *Ratier-Club roubaisien*, aura lieu le 25 janvier au Carroussel, place de Trichon. Les prix seront formés par les mises. La mise, entrée comprise, sera de 5 fr., plus les rats à 0,60 cent.

Chaque amateur pourra fournir ses rats. Il sera remis une médaille commémorative au premier prix de chaque catégorie.

Prévoyants de l'Avenir (Société civile de retraites). — La recette de janvier a lieu le Dimanche 4 courant.

Comme elle est la plus laborieuse de l'année, les sociétaires sont priés de se présenter dans les différents lieux de recettes dès leur ouverture 10 heures du matin.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 25 courant à 11 heures du matin.

TOURCOING

Accident. — Samedi soir, vers 6 heures, Mme Henri Léopold, 55 ans, ménagère, rue des Cinq-Voies, 223, passait rue Neuve-de-Roubaix. Apercevant son fils de l'autre côté de la rue, la vieille femme voulut traverser pour lui parler. Elle glissa malheureusement et tomba. Au moment où elle se relevait, arrivait une voiture de louage de chez M. Auquet. Le cheval fit tomber Mme Léopold, et une roue du véhicule lui passa sur les jambes, occasionnant une double fracture d'une jambe et de fortes contusions à l'autre. La responsabilité du conducteur ne paraît nullement engagée ; à l'endroit où l'accident s'est produit la voie publique était mal éclairée. Mme Sasselange, qui se trouvait dans la voiture, en descendit, et on y installa la blessée, qui fut reconduite à son domicile.

Déserteur. — Le nommé Florent-Amand-Adolphe-Baroo, né à Pitgam, Nord, en 1867, soldat au 145e de ligne à Maubeuge, avait déserté son corps depuis quinze à seize mois et était passé en Belgique où il s'était fait délivrer un livret par le bourgmestre d'une localité de ce pays.

En ces derniers temps, se trouvant sans ressources, il fut expulsé. Une fois sur le territoire français, il ne sut trop quelle direction prendre et finalement vint échouer dans un estaminet tout proche de la gendarmerie.

Quelques minutes après, un gendarme qui l'y avait vu entrer, vint lui demander ses papiers et comme il était signalé, il fut mis en état d'arrestation.

Le déserteur a été transféré à Lille à la disposition de l'autorité militaire.

Saisies d'huîtres. — Dix paniers de cent huîtres ont été saisis aux Halles, après vérification faite par M. Ansar qui a reconnu les mollusques impropres à la consommation et les a fait jeter au fumier.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles.

Mouvement de la semaine du 22 au 27 Décembre 1890 au 3 Janvier 1891

	Lots	Kil.
Soie	»	»
Laine peignée	421	219.055
Laine filée	444	51.894
Blousses	23	26.541
Coton	24	13.510
Totaux	282	311.000

Expéditions et arrivages par voie ferrée :

Expédié par la Condition	82.520
Remis à divers	25.820
Arrivages directs p. v. ferrée	5.640
Total :	113.980

Conditionnements	823 .I.
Titrages	46 .I.
Décreusages et lavages	4 .I.

Le directeur intérimaire,
Alf. CORMANT.

L'accident de Mouveaux. — Nous avons annoncé hier qu'un vieillard était tombé dans la matinée de samedi, sur les rails du car à vapeur de Tourcoing à Lille et avait été tué sur le coup. Ce vieillard se nomme Pierre Gosselin. Il était âgé de 72 ans, atteint comme nous l'avons dit de surdité et en outre presque aveugle. Pour savoir l'heure chez lui il devait monter sur une chaise et promener sa main sur le cadran de l'horloge accrochée à la muraille.

Veuf, il habitait avec une de ses filles âgée de 25 ans et était assisté du bureau de bienfaisance.

C'est M. Vincent, médecin à Mouveaux, qui a constaté le décès. M. Vincent croit que le vieillard a été frappé d'une congestion cérébrale au moment où il est tombé sur la voie et a été frappé atteint à la tête par le chasse-corps.

La machine, allait très lentement au pas d'homme, et le mécanicien faisait constamment fonctionner le sifflet. Le car n'était qu'à 1 mètre 50 du malheureux vieillard au moment où il allait tomber sur la voie.

Lys-lez-Lannoy. — Une cérémonie toute patriotique a eu lieu hier dans notre commune.

La société des Vieux Soldats a déposé, au milieu d'une affluence considérable, une superbe couronne sur la tombe de M. Madrieux, décédé en 1871 à la suite d'une blessure reçue à la guerre.

La place nous manque pour parler aujourd'hui de cette cérémonie, nous y reviendrons plus longuement demain.

LILLE

Retards dans les trains. — Tous les trains sont entrés en gare de Lille, hier soir, avec des retards considérables. Le train de Valenciennes qui doit arriver à 10 heures 33, n'est entré en gare qu'à minuit vingt ; celui de Paris est arrivé avec un retard de une heure 35, par suite de la rupture d'un rail à Boisleux.

Un bateau qui coule. — Un fait qui se présente rarement sur les canaux, s'est produit hier après-midi, vers cinq heures, au pont de la citadelle, sur la Deûle. Le bateau bélandre « Souvenir d'une Mère » chargé de charbon et conduit par M. Charles Delamare, batelier, a coulé à fond. Immédiatement on travailla au renflouement et plus de quinze personnes furent employées au déchargement et à la manœuvre des pompes.

Le feu. — Samedi vers neuf heures un quart du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Ryckslynck, cabaretier, rue de la Monnaie, 48.

Ce feu a été complètement éteint à l'aide de quelques seaux d'eau ; les dégâts sont insignifiants. Il y a du reste assurance.

La cause est attribuée à un vice de construction de la cheminée, ce qui a communiqué le feu au plancher.

Accident. — Hier après-midi, vers 4 heures, Mme Rosalie Pollet, âgée de 72 ans, est tombée dans la rue Gantois. Relevée aussitôt, elle reçut les soins de M. le docteur Lambin, qui constata une fracture du fémur droit et a fait transporter la blessée à l'hôpital de la Charité.

Arrestation. — La police a arrêté et conduit au parquet, le sieur Henri Gournai, 50 ans, charpentier, sans domicile fixe, pour filouterie d'aliments chez M. Pottier, cabaretier, rue St-André, 131.

VICTOR DE SWARTE

LES FINANCIERS AMATEURS D'ART

Aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles

(Plon, éditeur)

Signalons une brochure qui traite rapidement un sujet qui nous a vivement intéressé, et son auteur y fait preuve d'un sens artistique très affiné. C'est une courte étude sur les *Financiers amateurs d'art*, par M. Victor de Swarte, trésorier général à Melun.

M. de Swarte a, comme ses prédécesseurs des dix-septième et dix-huitième siècle, le culte du beau sous ses formes multiples ; nous ignorons s'il collectionne lui-même les chefs-d'œuvre de nos artistes ; en tout cas, il sait à merveille louer les grands seigneurs de la finance qui, aux temps passés, dépensaient royalement leur fortune en des acquisitions de beaux livres, de beaux tableaux, de belles statues.

Sa brochure fait connaître les principaux *financiers amateurs d'art* depuis l'an 1550 environ jusqu'à l'Empire. Sur chacun d'eux, elle donne une petite biographie, puis une énumération d'une partie des richesses que contenaient leurs hôtels et châteaux. On voit que, sans ces généreux mécènes, la plupart des artistes auraient végété dans la gêne ou seraient morts de faim. Avant Colbert, Paul Ardier protégea Philippe de Champaigne ; Coiffier fit décorer son château de Chilly par Simon Vouet... Qui Nicolas Fouquet ne combla-t-il pas d'attentions et de dons ? Poussin, Puget furent encouragés par lui. Quant à Lebrun, il l'installa dans un atelier construit tout exprès aux portes de Vaux... D'Erwart, qui recueillit Jean de la Fontaine, eut Mignard pour peintre ordinaire.

Le rôle bienfaisant de Colbert est trop célèbre pour que nous le rappelions ; toutefois M. de Swarte lui rend un hommage nouveau en précisant ce fait que Colbert, contrairement à l'opinion générale, n'alla jamais en Italie. C'est « par intuition », de lui-même, qu'il eut le respect des arts ; c'est de son propre mouvement qu'il fit décorer les palais royaux.

Après Colbert, la « dynastie » des grands financiers continua d'être aussi bienveillante pour les artistes : Randon de Boisset, Watelet, Bouret, la Popelinière soutinrent de leurs deniers tous les peintres ou sculpteurs dont ils appréciaient le talent charmant ou le génie. Ce n'était pas là, ainsi qu'on pourrait le croire, affaire de mode ou sot orgueil de parvenu. M. de Swarte établit que ces *amateurs* étaient des *connaisseurs*, doués de goût et « frottés de lettres ». Il y a, dans cet attrayant petit livre, l'embryon d'un grand ouvrage rempli de faits curieux et d'aperçus ingénieux et neufs. Nous souhaitons que M. de Swarte nous le donne quelque jour : il se conformera ainsi à la tradition professionnelle.

Paul BLUYSEN.

LE NORD

DOUAI

UN CLERGÉ SANS GÊNE

Le 31 décembre devait avoir lieu l'enterrement d'un pauvre vieillard, pensionnaire de l'hospice général. Comme d'ordinaire, le service religieux avait été célébré dans l'établissement et l'on attendait le vicaire de Saint-Pierre qui, prévenu, devait prendre le corps à la sortie de l'hospice pour le conduire au cimetière, comme cela se pratique habituellement. Le vicaire de service était sans doute près d'un bon feu, se chauffant les mollets, ou bien quelque agréable visite l'avait retenu. Toujours est-il que l'on attendit vainement son arrivée et que le pauvre vieux fut conduit au cimetière sans prêtre. Voila un *enfouissement* que nous signalons à l'indignation du journal « La Croix ».

S'il s'était agi d'un enterrement de 1re classe avec un bénéfice d'un millier de francs en perspective, nous gageons bien que ni M. le vicaire, ni M. le doyen, que l'on ne saurait cependant taxer de vénalité, n'auraient oublié l'heure.

Le clergé de St-Pierre en prend du reste à son aise en ce moment. Ainsi samedi matin, avaient lieu les funérailles de M. l'abbé Horoy ex-professeur de droit ecclésiastique à la faculté de Douai. Homme très libéral, M. Horoy ne jouissait pas de l'amitié du clergé douaisien. De plus, il n'était pas riche et le service devait avoir lieu à 8 heures du matin. On fit attendre les assistants jusqu'à 9 heures. C'est vraiment admirable.

VALENCIENNES

Onnaing. — *Mort de froid.* — Un malheureux, qui gagnait péniblement quelques sous en ramassant du fumier de cheval, pour le vendre, a été trouvé mort de froid dans les champs.

CAMBRAI

L'ASSASSIN DE LIGNY

Confrontation

Samedi a eu lieu à Ligny une émouvante confrontation qui permet de croire que l'un des auteurs du crime du 19 décembre est entre les mains de la justice.

Le 31 décembre, vers quatre heures après-midi, le garde de Ligny arrêtait dans la rue un individu qui répondait exactement au signalement donné par la victime pour l'un des malfaiteurs.

Il se laissa, sans difficulté, conduire chez le maire, où il fut retenu jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie de Clary immédiatement appelée par le télégraphe. Le parquet de Cambrai prévenu aussitôt donna l'ordre de le conduire à Clary, où il est resté jusque hier midi pour être amené à Ligny, en attendant sa confrontation.

Elle a eu lieu vers une heure ; une foule énorme accompagnait les magistrats et les gendarmes amenant le prisonnier à la fabrique Lévy.

L'inculpé est un grand gaillard d'une taille au-dessus de la moyenne disant se nommer Dervilly. Il n'a pas l'air trop intimidé et il répond sans difficulté à toutes les questions ; même il s'exprime avec une grande facilité et en termes fort convenables. Il nie, bien entendu, et prétend qu'on verra bien qu'il n'est pas coupable.

Introduit aussitôt son arrivée dans la chambre de la dame Olive Gabet, qui est encore alitée, il est sans hésitation reconnu par celle-ci, qui avec une émotion facile à comprendre dit de suite : « C'est lui. C'est lui qui est venu le jeudi demander à coucher et s'est un moment assis dans la cuisine auprès du feu, c'est lui qui était avec l'autre le lendemain, c'est lui qui m'a donné le coup qui m'a assommée. »

Interpellé par le juge d'instruction, Dervilly répond que cette dame se trompe, qu'il n'est jamais venu dans cette maison, qu'il n'était pas à Ligny le 19 et qu'il le prouvera.

La dame Gabet persiste dans sa déclaration, et, malgré la violente émotion à laquelle elle est en proie, raconte encore la façon dont les choses se sont passées en disant : « c'est bien lui. »

La confrontation terminée, MM. les membres du parquet interrogent plusieurs témoins de Ligny, qui tous reconnaissent parfaitement l'individu qu'on leur présente comme étant bien celui qu'ils ont vu le 19 accompagné d'un autre plus petit de taille, en compagnie duquel ils sont allés demander du pain, se disant des ouvriers sans travail.

A chacun d'eux, Dervilly répond toujours très poliment qu'ils se trompent qu'on reconnaîtra qu'il n'était pas à Ligny ce jour-là. Il y était bien le 15, mais pas le 19, il nie y avoir été en compagnie d'un autre et il soutient qu'il a passé son temps du 16 au 24 dans le département de l'Aisne, chez un cultivateur, où il a travaillé quatre journées.

L'émoi était grand autour de la fabrique, où une foule énorme n'a cessé de stationner malgré le froid, jusqu'au départ du Parquet, vers quatre heures.

Quand le prisonnier sort entre deux gendarmes, il est hué et c'est à peine si les gendarmes parviennent à maintenir tous ceux qui se précipitent pour le voir et peut-être pour lui faire un mauvais parti.

Cette arrestation a produit un grand soulagement parmi la population de Ligny et des villages environnants, où l'on est, depuis ce crime commis avec une audace inouïe, dans la crainte de le voir se renouveler si on n'en trouvait pas les auteurs ; il est fort probable que Dervilly fera des aveux et qu'on ne tardera point à mettre la main sur son complice.

ASSASSINAT A MARETZ

Notre correspondant particulier nous adresse la lettre suivante :

Un crime vient d'être constaté dans notre commune et cette triste nouvelle, répandue aussitôt, a jeté ici la consternation.

Jeudi matin, Mlle Julie Pol, accompagnée de deux amis, les sieurs Sand Achille et Merliot Alfred, se rendait dès la première heure chez son père, vieillard de 66 ans, pour lui offrir ses souhaits de bonne année.

Elle voulut ouvrir la porte de la maison qu'il habite seul, mais à son grand étonnement le verrou n'était point encore tiré, bien que les jours de fête M. Pol qui était débitant, se levât toujours très tôt.

Mlle Pol passa donc par l'entrée donnant sur les champs, celle-ci étant demeurée ouverte. Aucune lumière à l'intérieur. On marchait à tâtons quand dans la pièce qui sert de débit, on heurta du pied un obstacle.

Une allumette craquée de suite éclaira un sinistre spectacle. Près d'une mare de sang gisait inanimé le sieur Pol, portant à la tête deux larges blessures produites sans nul doute par un instrument contondant. Une cordelette faisait deux fois le tour du cou du vieillard, qui a dû être frappé, puis étranglé.

Le garde champêtre, qui est le propre frère de la victime et le maire furent prévenus et une enquête sommaire commença : elle a permis d'établir que le mobile du crime doit être le vol.

En effet, le comptoir du débit ne contenait absolument rien et un coffret renfermé dans une armoire de la chambre était fracturé.

C'est dans ce meuble, dit-on, que Pol renfermait ses économies.

Les voisins ont été interrogés : l'un d'eux, Feuillet Léon, déclare avoir entendu crier : Au voleur ! mais il ne peut préciser dans quelles circonstances ; il croyait même avoir été l'objet d'un cauchemar. Plusieurs personnes affirment avoir entendu chanter plusieurs consommateurs à une heure assez avancée de la soirée, mais comme le fait était naturel, on n'y prêta qu'une attention distraite.

Sur la table du débit il n'y avait point de verres ; mais derrière le comptoir se trouvaient deux chopes non rincées. Sont-ce des consommateurs, sans doute étrangers à la commune, qui ont commis le crime ? On s'accorde pour le supposer. Aucune arrestation n'a encore été opérée.

Ajoutons que le parquet de Cambrai s'est rendu à Maretz : on ne connaît point encore le résultat de son enquête.

AVESNES

Wignehies. — Les délégués sénatoriaux de Wignehies, en présence de la rigueur exceptionnelle de l'hiver, ont versé dans la caisse du bureau de bienfaisance la somme de 50 francs.

Fourmies. — Hier, à trois heures, a eu lieu l'enterrement civil d'un enfant d'un libre penseur. Bon nombre d'amis y assistaient.

Le citoyen Amédé Viéville a prononcé sur la tombe un discours qui a vivement ému l'assistance.

DUNKERQUE

Naufrage du steamer anglais « Caroline Robert de Massy »

Le steamer anglais « Caroline Robert de Massy » du port de Stockton-on-Tees qui faisait les voyages de Dunkerque à Batoum et vice versa avec huiles en vrac pour le compte de la maison André fils de Paris, a coulé à 3 milles environ de Hynthe (côte anglaise), le 3 janvier à la suite d'une collision avec le steamer « Raithwaithe-Hall » du port de Newcastle.

Ce dernier steamer a de légères avaries à l'avant. On ne sait où il se rendait.

Le capitaine Lunning qui commande le « Caroline Robert de Massy », 20 hommes qui composaient l'équipage, 11 passagers et le courrier ont débarqué le 3 courant à onze heures du matin à Hynthe avec le canot qu'ils avaient mis à la mer un peu avant que le steamer eut sombré.

Les naufragés ont été expédiés par chemin de fer à Douvres ainsi que le courrier.

Le brouillard intense qui régnait sur les côtes a été la cause du naufrage.

Sauvetage. — Hier matin, vers 1 heure 1/2, le sieur Legosse, 44 ans, marin, en débarquant du vapeur « Jean-Bart » amarré quai des anglais est tombé à l'eau.

Le préposé Dezitte, de service à proximité, lui a jeté la ligne de sauvetage au moyen de laquelle il a pu, avec l'aide de M. Delépine, brigadier des douanes et de plusieurs autres préposés, après bien des efforts, le retirer de sa périlleuse situation.

Legosse, qui avait perdu connaissance a reçu des soins à bord de son navire où les sauveteurs l'avaient transporté.

Killem. — M. Ingelaere est domestique à la ferme de M. Daunast. C'est un garçon rangé, qui fait des économies. Dernièrement Ingelaere s'aperçut que 190 francs avaient disparu de son coffre et Ingelaere se mit en devoir d'avertir la gendarmerie. Cette dernière fait une enquête.

Terrible accident à Saint-Pierrebrouck

Samedi, M. Elie Lardeur, charretier au service de MM. Stoclin et Cie, fabricants de sucre à la Bistade, arrivé près de la ferme de